



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La CFDT signe un accord protecteur pour l'ensemble des 34600 salariés de Renault Group

Au 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des salariés du groupe, hors RRG, adhéreront à la complémentaire santé Renault Group.



Pour la CFDT, cette négociation obligatoire avait plusieurs enjeux...

- ✓ Une mutuelle pour tous.
- ✓ Une mutuelle responsable et solidaire.
- ✓ Une mutuelle qui intègre, à minima, les évolutions de la nouvelle convention collective de la métallurgie (CCN).
- ✓ Une mutuelle avec un niveau de prestations cotée en "A".
- ✓ Une mutuelle qui soit gérée par un mutualiste, sans intermédiaire.
- ✓ Une mutuelle qui s'adapte aux évolutions sociologiques et à la composition familiale (Isolé, Duo, Famille).
- ✓ Une mutuelle qui ne coûte pas plus cher aux salariés.

La CFDT a également revendiqué d'autres points, comme la prise en charge du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale) 2023 par l'entreprise, afin d'éviter un impact sur le pouvoir d'achat des salariés.

Subsidiairement, la CFDT demande à engager une réflexion sur la monoparentalité (salarié seul avec ses enfants) ou encore la prise en charge des jeunes de plus de 24 ans toujours scolarisés.



UNE MUTUELLE POUR TOUS

- Pas moins de 9 contrats différents sur le périmètre du groupe en France avec 7 contrats en déficit. Cet accord prend en compte l'ensemble des entités France hors RRG (Renault Retail Group) qui devra négocier son adhésion sur les bases de nos discussions centrales.



UNE MUTUELLE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

- Lorsqu'il n'y a pas de sélection médicale à l'adhésion et que le tarif des cotisations ne change pas en fonction de l'état de santé du souscripteur, nous sommes sur un contrat responsable et solidaire. Pas de questionnaire de santé pour adhérer !



UNE MUTUELLE COTÉE EN "A"

- L'amélioration des prestations négociées nous permet de passer à un système où le reste à charge pour le salarié passe de 12% à 8%.



UNE MUTUELLE QUI INTÈGRE À MINIMA LES ÉVOLUTIONS DE LA CCN

- Une des clés importantes de la nouvelle convention collective signée par la CFDT au niveau de la branche de la métallurgie est la protection sociale des salariés. Ces dispositions seront reprises dans notre nouvel accord Renault.



UNE MUTUELLE GÉRÉE PAR UN MUTUALISTE

- Des salariés de Renault sont présents au conseil d'administration de la mutuelle, ce qui nous garantit un fonctionnement à but non lucratif.



UNE MUTUELLE QUI S'ADAPTE À LA COMPOSITION FAMILIALE

- Les formules Isolé, Duo et Famille, demeurent, il faudra cependant attendre encore pour que la question de la monoparentalité soit statuée différemment. La CFDT ne lâchera pas ce sujet de société.



UNE MUTUELLE QUI NE COÛTE PAS PLUS CHER AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

- Cet accord permet à tous les salariés, nouveaux adhérents, de récupérer, dans leur base de rémunération brute, l'éventuel surcoût lié à l'adhésion chez "Mobilité mutuelle".

Une négociation qui aura répondu sur tous les points revendiqués par la CFDT ; le plus important étant l'absence d'impact financier pour les salariés.

La CFDT a également obtenu que les sommes mobilisées par l'entreprise dans cet accord, tout comme l'accord "pouvoir d'achat" qui a permis un versement minimum de 500€ pour tous (intérimaires compris), soient décorrélées de la négociation à venir sur les salaires pour 2023.

La CFDT salue la responsabilité sociale de l'entreprise pour aboutir à cet accord.

APRÈS RECUEIL DE TOUS LES AVIS DES SECTIONS SYNDICALES, LA CFDT A SIGNÉ L'ACCORD COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.

Le présent accord prend effet au 1er janvier 2023, sous réserve, conformément à l'article R. 2312-22 du code du travail, de l'information-consultation des CCSE et CSE concernés.

POUR LES SALARIÉ(E)S DIAC, LES AVANTAGES SONT...



Amélioration de certaines garanties : par exemple « optique », « dentaire » et « Chirurgie réfractive non remboursée Sécurité Sociale ».



Nouveauté : 20€ pour les vaccins prescrits non remboursés.



Une cotisation qui ne grève pas le pouvoir d'achat des salariés.



Depuis 2017, les salariés DIAC bénéficient des avantages du nombre de cotisants permettant de diluer le risque et de maîtriser le coût de la cotisation dans le temps.



PLUS D'INFORMATIONS



@CFDT_DIAC



cfdt.diac@gmail.com

**SEUL ON VA VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN,
REJOIGNEZ LA CFDT !**